

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

**DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINRESI/CIPM/2019
DU _____ 2019**

**Fourniture et installation du matériel informatique pour le
compte de l'Académie des Sciences**

Financement : Budget de Fonctionnement
du MINRESI

Exercice : 2019

IMPUTATION : 53 19 260 04 790025 2813



SOMMAIRE

Le présent dossier de demande de cotation comprend les pièces suivantes :

- * Pièce n° I: Avis de Consultation ;**
- * Pièce n° II : Règlement de la consultation ;**
- * Pièce n°III : Spécifications techniques ;**
- * Pièce n°IV : Projet de Lettre-commande;**
- * Pièce n° V: Formulaires types.**

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 13 SEPT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA COORDINATION DES ACTIVITES DE L'ACADEMIE DES SCIENCES DU CAMEROUN: Fourniture et installation du matériel informatique

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un avis de consultation relatif à la fourniture du matériel informatique à l'Académie des Sciences du Cameroun.

2. Prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation

3. Participation

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises exerçant dans le domaine.

4. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2019, sur la ligne d'imputation 53 19 260 04 790025 2813, d'un montant de **vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

6. Consultation et retrait du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.**

7. Dépôt des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 11 OCT 2019 à **14 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 13 SEPT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA COORDINATION DES ACTIVITES DE L'ACADEMIE DES SCIENCES DU CAMEROUN: Fourniture et installation du matériel informatique.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »



8. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 1 OCT 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

11. Critères de notation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

11.1 Critères éliminatoires

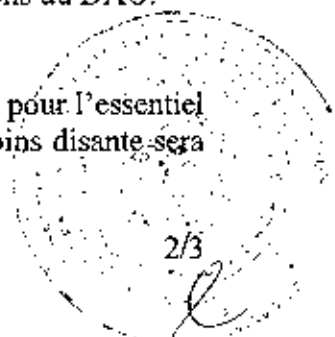
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Dossier administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Absence d'un prix dans l'offre financière ;
- Absence des prospectus et des fiches techniques du fabricant ;
- Non respect du délai de livraison.

11.1 Critères essentiels

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise ;
- Planning et délai ;
- Service après-vente ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Caractéristiques techniques des équipements conformes aux prescriptions du DAO.

12. Mode d'attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenue.



13. Conformité des offres

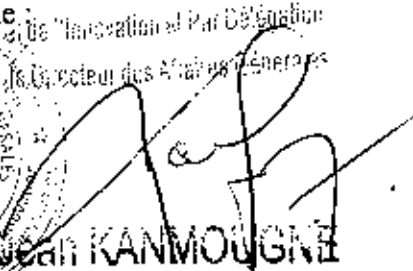
Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.


14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM
- Affichage

Yagoundé le : 03 SEPT 2019
Pour la Direction de la Recherche Scientifique
et de l'Innovation et Par Délegation
le Directeur des Affaires Générales

Jean KANMOUGNE
Inspecteur Principal des Impôts



NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION N°004/RQ/MINRESI/CIPM/2019 OF 13 SEP 2019 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT FOR TO COORDINATE THE ACTIVITIES OF CAMEROON ACADEMY OF SCIENCES: supply and installation of computer furniture

1 Object

The Minister of of Scientific Research and Innovation launches, an open National Invitation to Tender for the subscription, supply and installation of computer furniture at the Cameroon Academy of Sciences.

2. Nature of Services

The services of the present consultation are defined in the technical specifications annexed to the consultation file.

3. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to legally authorized local Cameroonian base enterprises on equal terms, practicing in the domain.

4. Financing

The subject of the present consultation, are finance by the Operating Budget of the MINRESI, exercise 2019, on the line imputation 53 19 260 04 790025 2813. The estimated cost of the operation stands as **twenty million (20 000 000) CFA francs.**

5. Delivery deadline

The deadline of execution is fixed to thirty (30) days from the date of notification of the order of service.

6. Consultation and withdrawal of the File

The Tender File may be consulted during working hours at the Ministry of Scientific Research and Innovation, Department of Generals Affairs, Publics Contracts Service, PO BOX: 1457 phone 222 23 24 42 as soon as this notice is published.

The file may be obtained at the Ministry of scientific rcearch and innovation (MINRESI), Department of Generals Affairs, Publics Contracts Service, PO BOX 1457, Phone 222 23 24 42 following the publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of **25 (twenty five thousand) francs CFA**, payable at the public treasury.

7. Submission of offers

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach to the Publics Contracts Service of the Ministry of Scientific Research and Innovation (MINRESI) not later than: 11 OCT 2019 at 2 pm and should carry the inscription:

NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION N°004/RQ/MINRESI/CIPM/2019 OF 13 SEP 2019 FOR THE ACQUISITION OF EQUIPMENT FOR TO COORDINATE THE ACTIVITIES OF CAMEROON ACADEMY OF SCIENCES: supply and installation of computer furniture

« to be opened, only during the bids opening session »



8. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

9. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers will take place on 11 OCT 2019 at 3pm local time by the Tenders Board of MINRESI in the meeting hall.

Only bidders can attend or be duly represented by a person of their choice.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Minister of Finance featuring on the list included in section 11 of the Tender File of an amount of **four hundred (400 000) francs CFA** and valid one thirty (30) days beyond the date of submission of offers.

11. Tender evaluation criteria

The evaluation of the offers will be made in three stages:

Stage 1: Verification of the compliance of the administrative file, of each bidder;

Stage 2: Technical evaluation of compliant administrative files;

Stage 3: Analysis of the financial offers of bidders with compliant administrative and technical files.

11.1. Eliminary criteria

- False declarations or falsified documents;
- Incomplete administrative file 48 hours after offer opening;
- Absence of bid bond in the administrative file;
- Omission of a price in the financial offer;
- Absence of prospectus and the technical specification from the manufacturer;
- Failure to meet delivery time.

11.2. Essential Criteria

- Presentation of offer;
- General references of the company;
- Of the non compliance with all the technical characteristics of equipments;
- Timeline;
- After sales service;
- Evidence of acceptance of market conditions.

12. Contract award

The Contracting Authority will grant, the contract to the bidder whose file, technically and administratively compliant, offers the lowest bid, deemed to be and substantially in accordance with the tender file.



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses and income.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.

The third part of the document discusses the various types of accounts used in accounting. It categorizes accounts into assets, liabilities, equity, revenue, and expense accounts. It also explains the normal balances for each type of account and how they are used to calculate the net income or loss for a period.

The fourth part of the document discusses the importance of adjusting entries. It explains how these entries are used to ensure that the financial statements reflect the true financial position of the company at the end of the period. Examples of adjusting entries are provided to show how they are recorded.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It outlines the steps involved in preparing the balance sheet, income statement, and statement of owner's equity. It also discusses the importance of comparing the financial statements to the previous period to identify trends and changes.

The sixth part of the document discusses the importance of internal controls. It explains how these controls are used to prevent and detect errors and fraud. Examples of internal controls are provided to show how they are implemented in a business.

The seventh part of the document discusses the importance of ethics in accounting. It explains how accountants are expected to act in a fair and honest manner and to follow the principles of professional conduct. Examples of ethical dilemmas are provided to show how they should be handled.

The eighth part of the document discusses the importance of communication in accounting. It explains how accountants must be able to communicate effectively with their clients and colleagues. Examples of communication techniques are provided to show how they can be used in the workplace.

The ninth part of the document discusses the importance of technology in accounting. It explains how the use of accounting software and other technology can improve the accuracy and efficiency of the accounting process. Examples of technology applications are provided to show how they can be used in a business.

The tenth part of the document discusses the importance of continuous learning in accounting. It explains how accountants must stay up-to-date on the latest developments in the field and seek out opportunities for professional growth. Examples of learning activities are provided to show how they can be used in a business.

11

Pièce II : REGLEMENT DE LA CONSULTATION

II-1 LE DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1^{er} : Contenu du dossier

1-1 Le dossier de demande de Cotation décrit les prestations faisant l'objet de la demande de cotation, fixe les conditions de concurrence, et stipule les conditions d'exécution de la lettre commande découlant de cette procédure.

1-2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :

- (a) L'avis de consultation,
- (b) Les spécifications techniques
- (c) Le Bordereau des prix unitaires,
- (d) Le Détail quantitatif et estimatif
- (e) Le Modèle de soumission,
- (f) Le projet de lettre commande,
- (g) Le modèle de tableau de comparaison des offres.

1-3 Le Cocontractant devra examiner attentivement les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le dossier de consultation.

L'objet de la pièce II est de donner aux entrepreneurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par la présente demande de cotation. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution de la Lettre de Commande.

II-2 PREPARATION DES OFFRES

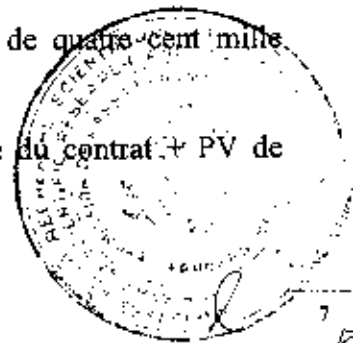
Article 2 : Langue de l'Offre

L'offre ainsi que toute la correspondance constituant l'offre, seront rédigées en Français ou en Anglais

Article 3 : Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) Une lettre de soumission signée et timbrée ;
- (b) Une attestation de non redevance;
- (c) Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- (d) Une attestation de domiciliation bancaire de moins de trois mois ;
- (e) Une carte de contribuable délivrée par la Direction Générale des Impôt ;
- (f) Une attestation de la CNPS relative au marché ;
- (g) Un reçu de versement attestant le paiement des frais d'achat du dossier ; d'un montant de 25 000 FCFA ;
- (h) Un registre de commerce ;
- (i) Une caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA ;
- (j) Une attestation de non exclusion de l'ARMP,
- (k) Les références pour les prestations similaires (1^{ère} et dernière page du contrat + PV de réception définitif),



(l) Déclaration sur l'honneur que le candidat n'a pas abandonné de marchés au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP chaque début d'année ;

(m) Fiches techniques et prospectus des équipements;

(n) Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé comportant les marques et les modèles des équipements proposés;

(o) Le détail quantitatif et estimatif dûment complété, daté et signé ;

(p) CCAP paraphé et signé

(q) CCTP paraphé signé

Par ailleurs la non-conformité des pièces (i) et (n) est un facteur éliminatoire.

Article 4 : Offre

4-1 Le Cocontractant précisera dans la lettre de soumission la nature des prix :

(a) hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA)

(b) toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.

4-2 Le Cocontractant complètera le Bordereau Descriptif et le Détail Quantitatif fournis dans le Dossier de Consultation, en indiquant les prix unitaires, le prix total ainsi que le délai de livraison. Il donnera également les caractéristiques techniques de chaque article.

4-3 Le Cocontractant remplira et signera le projet de lettre commande.

Article 5 : Monnaies de l'Offre

Les prix seront libellés en Francs CFA.

Article 6 : Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour une durée de quatre- vingt dix (90) jours après la date de dépôt des offres

II-3 DEPOT DES OFFRES

Article 7 : Cachetage et marquage des Offres

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée:

(a) adressée au Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

(b) et portera le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation, tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

NB. Aucun marquage distinctif ne devra être fait sur les enveloppes sous peine de rejet.

Article 8 : Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre d'invitation à soumissionner.

II-4 OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 9 : Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

La Commission de Passation des Marchés placée auprès du MINRESI ouvrira les plis en présence des représentants des entreprises qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle du dépôt.

Article 10 : Vérification de la conformité et comparaison des offres

La Commission de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :

(a) l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, du respect des dispositions du dossier de consultation ainsi que des spécifications techniques ;

- (b) la vérification de la conformité des tableaux financiers (DQE, BPU), des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- (c) l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

II-5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Article 11 : Attribution de la lettre commande

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Cocontractant, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

Article 12 : Communiqué de l'attribution de la lettre commande

L'Autorité Contractante décidera de l'attribution et publiera le résultat de la lettre commande dans le journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- (a) le nom de l'attributaire,
- (b) l'objet de la consultation,
- (c) le montant de la lettre commande,
- (d) le délai de livraison.

Article 13 : Signature de la lettre commande

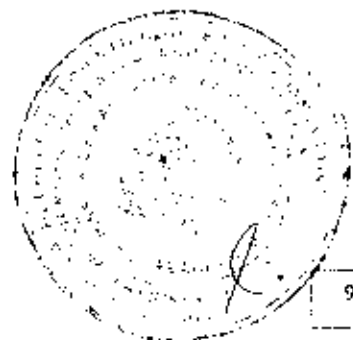
Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au soumissionnaire qui se chargera de l'enregistrer suivant la procédure en vigueur.

Article 14 : Corruption et manœuvres frauduleuse

Les Présidents et membres de commission et les Entrepreneurs ou Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande, et
- (b) Est coupable de « corruption » quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même entrepreneur ou fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.
- (c) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable à l'Autorité Contractante.

« Manœuvre frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver l'Autorité Contractante des avantages de cette dernière.



Pièce III : SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DEVIS

III-1-1 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

N°	Désignation	Quantités
1	Imprimante laser couleur multifonction A3 et A4	01
2	Imprimante laserjet Noir/blanc	02
3	Photocopieur	01
4	Micro ordinateur desktop Core i5	04
5	Laptop Core i7	01
6	Onduleurs 1000 VA	06
7	Scanner de bureau	02
8	Disque dur externe 1 To	02
9	Clé USB 32 Go	20
10	Switch 16 ports	01
11	Routeur 4G	01
12	Rallonge 06 ports	15
13	Câble électrique rouleau de 15m	02
14	Câble réseau rouleau 305m	06
15	Connecteur blindé cat 6 paquet de 06	03
16	Vidéo projecteur	01
17	Ecran de projection	01
18	Kaspersky internet Security 2020 3pc en 1	10

1-) Imprimante laser couleur multifonction A3 et A4

Type de périphérique	Imprimante multifonctions
Technologie d'impression	Large éventail de page - couleur
Cycle d'utilisation mensuel (maxi)	80000 pages
Fonctions de l'article de bureau	Sauvegarde sur lecteur flash USB, numérisation vers e-mail, enregistrer vers le dossier réseau, Impression Mobile
Volume mensuel recommandé	2 000 - 7 500 pages
Caractéristiques d'affichage	Ecran tactile
Taille de la diagonale de l'écran	8"
Localisation	Anglais / Australie, Nouvelle-Zélande
AirPrint activé	Oui
Disponibilité de la connexion	Oui
Interface	USB 2.0, Gigabit LAN, hôte USB 2.0, hôte USB 2.0 (interne)
Copie	
Résolution de reproduction maximale	Jusqu'à 600 x 600 ppp (mono)/jusqu'à 600 x 600 ppp (couleur)
Fonctions de copie	Collation de copies
Impression recto-verso automatique	Oui
Télécopieur	
Vitesse de transmission maximum	33.6 Kbits/s
Résolutions du télécopieur	300 x 300 ppp
Résolution d'impression du télécopieur	400 x 400 ppp
Mémoire	

Mémoire Standard	2 Go
Mémoire maxi prise en charge	2.75 Go
Mémoire Flash prise en Charge	Lecteur flash USB
Impression	
Résolution d'impression maximale	Jusqu'à 1200 x 1200 ppp (mono)/jusqu'à 2 400 x 1 200 ppp (couleur)
Durée de sortie de la première impression, Noir et blanc	7.1 s
Durée de sortie de la première impression, couleur	7.3 s
Pilotes / émulations imprimante	PCL 6, PostScript 3, PCL 5c, PDF 1.7
Couleur	4 encres
Palette d'encres prise en charge (couleurs)	Cyan, magenta, jaune, noir
Vitesse d'impression max.	Jusqu'à 75 ppm (mono)/jusqu'à 75 ppm (couleur)
Connexions	
Interfaces	1 x USB 2.0 - USB 4 broches type B 1 x LAN Gigabit - RJ-45 2 x hôte USB 2.0 - USB de type A 4 broches 1 x hôte USB 2.0 (interne) 1 x modem - RJ-11
Protocoles et fonctions de sécurité	Kerberos, LDAP, SSL, Apple Bonjour, TLS, IPsec, 802.1x, EAP-TLS, PEAP
Logiciel(s) inclus	Pilotes de périphérique & utilitaires
Système d'exploitation pris en charge	MS Windows Server 2008 R2 x64 Edition, MS Windows Server 2012 x64 Edition, MS Windows XP 64 bits Edition SP3 ou ultérieur, MS Windows Server 2003 SP2 ou ultérieur, MS Windows Server 2008 (32/64-bits), MS Windows Vista (32/64 bits), MS Windows 7 (32/64 bits), MS Windows XP 32 bits Edition SP3 ou ultérieur, Windows 8 (32/64 bits), Ubuntu Linux 10 - 14, Apple MacOS X 10.9 ou plus récent

2-) Imprimante laserjet Noir/blanc

Technologie d'impression : Laser

Qualité d'impression noire Jusqu'à 600 x 600 ppp

Vitesses d'impression jusqu'à 30 ppm

Vitesse du processeur 266 MHz

Cycle d'utilisation Jusqu'à 25000 pages

Langages d'impression Basée sur hôte, UPD

Mémoire, standard 16 Mo

Connectivité : Haut débit USB 2.0

Standard : parallèle conforme à la norme IEEE 1284

Formats de supports pris en charge : A4, A5, A6, B5, enveloppes (C5, B5, DL)

Types de supports

Papier (normal, à faible grammage, à fort grammage, ordinaire, recyclé, rugueux), enveloppes, étiquettes, papier cartonné, transparents, supports épais

Capacité d'entrée papier : 300 feuilles max

Alimentation : Tension d'entrée : 220 à 240 V CA (+/- 10 %), 50 Hz (+/- 2 Hz)

Type d'alimentation électrique : Interne

Consommation d'énergie (actif) : 550 watts maximum

Consommation d'énergie (prêt/veille) : 7 watts maximum

Consommation d'énergie (arrêt) : 0,4 watt maximum

Panneau de commandes

- 6 voyants (Bourrage, Toner bas, Plus de papier, Attention, Prêt, Imprimer),



- 2 boutons (Imprimer, Annuler)

Dimensions minimales (L x P x H) : 365 x 368 x 268 mm

Poids : 10 kg

Logiciels fournis : Logiciels d'imprimante sur CD-ROM, manuel d'utilisation

3-) Photocopieur

Caractéristiques générales

imprimante/scanner/copieur/fax;

Type d'impression: noir et blanc;

Au travail d'impression: Laser;

Placement: bureau

Cassette : A5 - A3, Bac de dérivation : A5R - A3, Enveloppes

Informations complémentaires

Systèmes d'exploitation: Windows, Linux, Mac OS;

Ecran d'information: écran LCD, la consommation

Puissance (en fonctionnement): 1200 W, consommation

énergie (mode veille): 9 W;

Le bruit au travail: 70 dB;

Le niveau de bruit en mode veille: 43 dB;

Dimensions (LxHxP): 450x465x472 mm;

Poids: 7,20 kg;

Caractéristiques: connecteur USB supplémentaire pour la carte lecteur Micarduni FLOW

Imprimeur

La taille maximale: A3;

automatique recto-verso: Oui;

La résolution maximale pour b/w impression: 1200x1200 dpi;

Vitesse d'impression: 33 pages/minute (n/b A4);

Temps de préchauffage: 11 avec

Scanner

Type de scanner: Tablet/prolongée;

Taille maximale original: A3;

la taille de numérisation maximale: 216x356 mm;

Résolution du scanner: 600x600 dpi; originaux

Feeder: bilatéral;

Scan Vitesse (couleur): A4, 300 dpi: 9 Rec/min;;

Vitesse de numérisation (N/B):. A4, 600 dpi: 14 Rec/min; A4, 300 dpi:.. 28 Rec/min;;

Normes Support: TWAIN;

Envoyer des images par e-mail: Oui

Came

Résolution de copie maximale (N/B): 600x600 dpi;

Vitesse de copie: 33 pages/minute (n/b A4);

Temps de première copie: 8;

Redimensionnement: 25-400 %

zoom Étape: 1%;

Le nombre maximum de copies par cycle: 99;

Expendables

Document: 60-190 g/m2;

Impression sur: papier cartonné, transparents, étiquettes, papier glacé, enveloppes, papier mat;

Ressource B/W Cartouche/toner: 6000 pages;

Nombre de cartouches: 1;
Type de cartouche/toner: C-EXV40;

Mémoire/Processeurs

La quantité de mémoire: 256 Mo;
Vitesse du processeur: 300 MHz;

Fax

Mémoire fax: 512 pages;
Maximum fax résolution: 400x400 dpi;
Le taux de transfert maximum: 33,6 kbit/c;

Interfaces

Interfaces: Ethernet (RJ-45), USB 2.0;

Polices et langues de contrôle

Support PostScript: facultatif;
Support: PCL 5e, PCL 6;
Le nombre de polices installées PCL: 93

Plateaux

Alimentation papier : 550 feuilles. (Standard), 1050 liste. (Maximum);
Sortie papier: 50 feuilles. (Standard);
Bypass Capacité: 50 feuilles;

4-) Micro ordinateur desktop Core i5

Ordinateurs équipés d'un nouveau processeur Intel Core de 4e génération offrant des nombreuses améliorations en termes d'expérience visuelle, de vitesse, de performances sur mesure et d'efficacité :

Processeur : Intel Core i5

Facteur de format : Micro-tour

Mémoire cache : 6Mo

Mémoire Ram : 8 Go

Technologie Ram : DDR3

Facteur de forme de Ram : DIMM 240 broches

Vitesse de mémoire : 1333 MHz

Stockage disque dur : 500 Go

Type : SATA

Processeur graphique : Intel HD Graphics 2500 Dynamic Video Memory Technology

Interfaces video : VGA et DVI

Stockage optique : DVD+/-RW (DVD-RAM -SATA)

Interface extension :

- 6 USB 2.0(2à l'avant et 4 à l'arrière)
- 1 VGA
- 1 DVI-D
- 1 LAN Gigabit Ethernet
- 1 entrée de ligne audio
- 1 sortie de ligne audio
- 1 microphone (1 à l'avant)
- 1 casque (1 à l'avant)
- 1 HDMI

Fréquence du bus : DMI 5.0 GT/s

Instructions 64 bits : Oui - EM64T

Appareil pour carte mémoire : Lecteur de carte mémoire 6-en-1

Ecran : 24 pouces

Périphérique de pointage : Souris optique USB

Clavier : Clavier USB AZERTY



Système d'exploitation fourni : Microsoft Windows 10 professionnel Editions 64 bits

5-) Laptop Core i7

Pc portable core I5 6ème Gén 4Go 500Go

Avec un **Écran 15.6" LED HD**, **Processeur** : Intel Core i5 6200U 6ème Gén (2.30 Ghz up to 2.80 Ghz, 3Mo de mémoire cache ,2 cœurs), **Système d'exploitation** : Windows 10 pro à 64bits en français, **Mémoire RAM**: 8 Go SDRAM DDR4, **Disque Dur**: 500Go SATA, **Carte graphique**: Intel HD Graphics 520 avec Wifi, Bluetooth, Webcam avec Micro, **Garantie**: 1 an

Fiche technique

type	ordinateur portable
système d'exploitation	Windows 10 pro à 64bits en français
processeur	intelcore i5
mémoire cache	3 mo
mémoire	8 go
type mémoire	SDRam ddr4
référence processeur	i5 6200u
fréquence processeur	2.30 ghz up to 2.80 ghz
connecteurs	2x ports usb 3.0-2 x ports usb 2.0- hdmi- rj-45-vga, Lecteur de carte mémoire SDMI,
type de batterie	li-ion
batterie	4 cellules, 44 wh
alimentation	adaptateur 65 w secteur intelligent
disque dur	500 go
type disque dur	sata
carte graphique	graphique intégrée
type carte graphique	intelhdgraphics 520
taille de l'écran	15.6 pouces
écran	ledhd
écran tactile	non
résolution écran	1366 x 768
interface réseau	realtekethernet (10/100/1000)
connectivité sans-fil	wi-fi
bluetooth	bluetooth 4.0
Périphérique multimédia	Lecteur DVD Super Multi DL
Lecteur	Webcam avec micro numérique intégré (VGA) Partition de récupération (comprenant la possibilité de récupérer le système, les applications et les lecteurs séparément) Possibilité de réaffecter la partition de récupération Outil de création de CD/DVD de récupération
Logiciels fournis	Aide et support pour PC portable Recovery Manager Adobe reader Adobe Flash player Pack office 2013

6-) Onduleurs 1000 VA

Type de périphérique Onduleur 1000VA externe

Technologie : Acide de plomb

Durée d'exécution (maximale) : 6.7 min à pleine charge 23.9 min à demi-charge

Temps de recharge : 3 heures(s)

Quantité : 1 Connecteur(s) d'entrée

Alimentation IEC 320 EN 60320 C14

Détails sur les connecteurs de sortie 8 x alimentation IEC 320 EN 60320 C13

Capacité d'alimentation 1 kw / 1500VA

Tension d'entrée CA 220 V

Tension de sortie CA 220/230/240 V \pm 5% (47 - 53 / 57-63 Hz)

Fréquence requise 50/60 Hz

Capacité d'alimentation sans interruption (UPS - Uninterrupted Power supply)

Line interactive Indice de consommation d'énergie sur coupure 459 Joules

Parasurtenseur Standard

Forme d'onde de sortie sinusoïdale

Protection du circuit Disjoncteur

Interface Logements pour extensions

1 x gestion - RS-232 ,1 x gestion - USB

1 (total) / (libre) x Smart Slot

Logiciel inclus Pilotes de périphérique & utilitaires

Interface de gestion à distance RS-232, USB

Fonctions Signal sonore, écran à cristaux liquides, fonction de démarrage à froid

Câbles inclus 1 x câble série - externe, 1 x câble USB - externe, 1 x câble d'alimentation - externe - 1.8 m

Niveau sonore 45 dBA

7-) Scanner de bureau

Général :	Type	Scanner à plat - modèle bureau
	Taille maximale de document pris en charge	A4 (210 x 297 mm)
	Type d'interface	USB 2.0
	Scanner Résolution	optique 2400 ppp x 4800 ppp
	Type d'entrée	Couleur
	Profondeur des niveaux de gris (externe)	8 bits (256 niveaux de gris)
	Profondeur d'échantillonnage (externe)	Couleurs 48 bits
	Profondeur d'échantillonnage Couleurs	48 bits
	Type d'élément de numérisation	Contact Image Sensor
	Type de lampe / source lumineuse	RGB LED array
	Profondeur des niveaux de gris	16 bits (64 000 niveaux de gris)
	Fonctions des boutons du panneau de commande	Copie, e-mail, AutoScan, Scan-to-PDF
	Résolution interpolée	19200 ppp x 19200 ppp
	Fonctions du scanner	Alimenté par port USB
Vitesse de numérisation	16 sec / page	
Gestion du support	Type de document pris en charge	Papier ordinaire
	Taille maximale de document	216 mm x 297 mm
	Type de chargeur de document	Chargement manuel
Alimentation	Consommation en fonctionnement (veille)	2.5 Watt (1.4 Watt)
Logiciels	Configuration requise	Périphériques interfaces CD-ROM, moniteur XGA
	Système d'exploitation requis	Microsoft Windows XP SP2, Microsoft Windows Vista, Microsoft Windows
		Vista, Apple MacOS X 10.6, Microsoft Windows Vista-SP2, Apple

		MacOS X 10.5, Microsoft Windows
		Vista SP1, Apple MacOS X 10.4.11, Microsoft Windows XP SP3
Configuration requis	Windows 7	- 1 GHz - RAM 1 Go
	Windows 7 Édition	64 bits - 1 GHz - RAM 2 Go
	Windows Vista	- 1 GHz - RAM 512 Mo
	Windows XP	- 300 MHz - RAM 128 Mo
		MacOS X 10.4.11 - PowerPC G3 - RAM 256 Mo
		MacOS X 10.5 - PowerPC G4 - RAM 512 Mo
Dimensions et poids		MacOS X 10.6 - Intel x86 - RAM 1 Go
	Largeur	25 cm
	Hauteur	4 cm
	Poids	1,6 kg
	Profondeur	37 cm

8-) Disque dur externe 1 To

Générales	Format	3,5
	Capacité	1 To Interface SATA
	Mémoire cache	32 Mo
divers	Dimensions	147 x 101,6 x 26,1 mm
	Poids	0,640 Kg
	Consommation	8,6 Watts à pleine charge

9-) Switch 16 ports

Caractéristiques du produit :

- Solution Gigabit économique pour les utilisateurs d'ordinateurs de bureau d'un groupe de travail
- 16 ports Gigabit cuivre 10/100/1000Mbps sur câble Cat.5
- Capacité des switches de 32Gbps (DGS-1016D)
- Ajustement automatique MDI-I/MDI-X en croisé ou décroisé pour tous les ports
- Méthode de commutation sécurisée store-and-forward
- Full/half duplex pour les vitesses Ethernet/Fast Ethernet
- 2000Mbps full duplex pour les vitesses Gigabit
- Contrôle de flux 802.3x
- Installation Plug-and-Play
- Facilement installable sur un bureau

Spécifications techniques	
Nombre de Ports	16
Norme(s) réseau	10/100/1000 Mbps
Rackable	Oui
Manageable	Non
PoE (Power over Ethernet)	Non
Largeur	280 mm
Profondeur	180 mm
Hauteur	44 mm
Poids	1700 g

10-) Routeur 4G

Connexions	
Connexion Filaire/Sans-fil	Sans-fil
Ports LAN Ethernet	4 ports Ethernet (10/100 Mbps)
Connexion 3G	oui

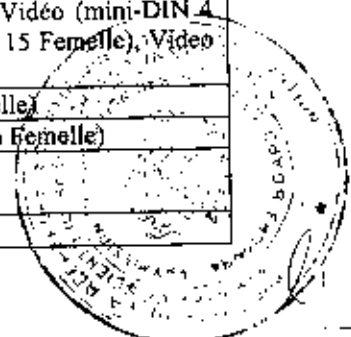
Wi-Fi	
Certification Wi-Fi	WiFi 802.11 b/g
Double bande (Dual-Band)	Non
Vitesse maximale en Wi-Fi 5 GHz	pas de Wi-Fi 5 GHz
Vitesse maximale en Wi-Fi 2,4 GHz	54 Mbps en 2,4 GHz

11-) Rallonge 06 ports

Tension d'entrée	CA 230 V
Nombre de prise	06
Cordon	1.8 mètres
Dimension	3835 cm x 7 cm x 4.5 cm
Voyant de protection	Oui
Interrupteur principal	Oui
Temps de réaction aux surtensions	Instantané

12-) Vidéo projecteur

Informations générales		
Principales caractéristiques	Format	Home Cinema
	Technologie	DLP
	Résolution	1280 x 720 pixels
	Format(s) d'affichage	16/9
	Luminosité	2500 ANSI lumens
	Contraste	3000 /1
Objectif	Ratio de projection mini	0,72
	Distance de projection	0.5 - 5 m
	Taille image	0.82 - 8.19 m
Signaux Vidéo	Résolution(s) vidéo supportée(s)	1080i, 1080p, 1080p à 24Hz, 480p, 576p, 720p
	Compatible 3D	Oui
	Fréquence verticale maxi	120 Hz
Lampe	Puissance de la Lampe	180 W
	Durée de vie de la lampe	5000 Heure(s)
	Durée de vie de la lampe en mode Eco	6000 Heure(s)
Niveau sonore	Niveau sonore mini	27 dB
Equipement	Télécommande	Oui
	Puissance sonore	2 x 5 W
	Connectique	Entrées vidéo
Entrée audio		Line IN (2x RCA Femelle)
Sorties audio		Line OUT (Jack 3.5mm Femelle)
Connecteur(s) additionnels		Série (RS-232)
Caractéristiques	Largeur	324 mm



physiques	Hauteur	97 mm
	Profondeur	234 mm
	Poids	2,9 kg
Alimentation	Consommation	255 W
	Consommation en veille	1 W

13-) Ecran de projection

Spécification:

- Opération: Manuel
- Zone de visualisation (L x H): 80 "x 60" (203,2 cm x 152,4 cm)
- Diagonale: 100 "
- Rapport d'aspect: 4: 3
- Hauteur totale: Approx. 1,52-2,19m
- Gain: 1.1
- Matériel d'écran: blanc mat
- Angle de visualisation: plus de 160 degrés
- N.W: 7.75KG (17.05Lbs)
- G.W : 9,35 kg (20,57 livres)

★Liste de paquet:

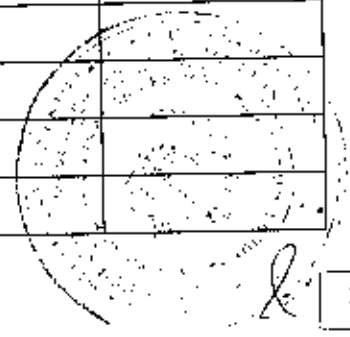
- 1 x 100 "4: 3 écran de projection
- 1 x Support de trépied
- 1x Manuel de l'utilisateur

III- 1. 2 BORDERAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	U	Prix. U. en chiffre	Prix. U. en lettre
01	Imprimante laser couleur multifonction A3 et A4	U		
02	Imprimante laserjet Noir/blanc	U		
03	Photocopieur	U		
04	Micro ordinateur desktop Core i5	U		
05	Laptop Core i7	U		
06	Onduleurs 1000 VA	U		
07	Scanner de bureau	U		
08	Disque dur externe 1 To	U		
09	Clé USB 32 Go	U		
10	Switch 16 ports	U		
11	Routeur 4G	U		
12	Rallonge 06 ports	U		
13	Câble électrique rouleau de 15m	U		
14	Câble réseau rouleau 305mm	U		
15	Connecteur blindé cat 6 paquet de 06	U		
16	Vidéo projecteur	U		
17	Ecran de projection	U		
18	Kaspersky internet Security 2020 3pc en 1	U		

III- 1. 3 CADRE DU DEVIS QUANTITATIF

N°	DESIGNATION	U	Quantité	Prix. U.	Prix. T
01	Imprimante laser couleur multifonction A3 et A4	U			
02	Imprimante laserjet Noir/blanc	U			
03	Photocopieur	U			
04	Micro ordinateur desktop Core i5	U			
05	Laptop Core i7	U			
06	Onduleurs 1000 VA	U			
07	Scanner de bureau	U			
08	Disque dur externe 1 To	U			



09	Clé USB 32 Go	U			
10	Switch 16 ports	U			
11	Routeur 4G	U			
12	Rallonge 06 ports	U			
13	Câble électrique rouleau de 15m	U			
14	Câble réseau rouleau 305mm	U			
15	Connecteur blindé cat 6 paquet de 06	U			
16	Vidéo projecteur	U			
17	Ecran de projection	U			
18	Kaspersky internet Security 2020 3pc en 1	U			
TOTAL HTVA					
TVA (19,25%)					
IR (5,5% ou 2,2%)					
TOTAL TTC					
Net à percevoir					

Pièce IV : PROJET DE LETTRE COMMANDE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

LETTRE-COMMANDE N° _____ /LC/MINRESI/CIPM/2019 DU _____ PASSEE
APRES AVIS DE CONSULTATION N°004 /DC/MINRESI/CIPM/2019 DU _____ POUR
LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE
COMPTE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

TITULAIRE : _____

ADRESSE : BP _____ TEL _____ FAX _____

OBJET : FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE
COMPTE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES

LIEU DE LA PRESTATION : SERVICES CENTRAUX DU MINRESI -Yaoundé.

MONTANT _____ F CFA TTC

DELAI : _____

FINANCEMENT : Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2019

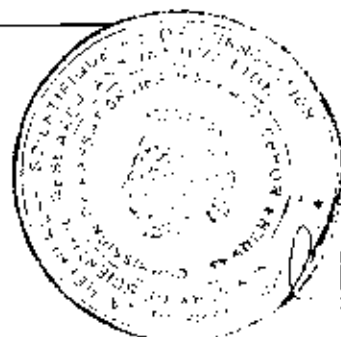
IMPUTATION :

Souscrite le _____

Signée le _____

Notifiée le _____

Enregistrée le _____



Entre :

Le MINRESI dénommé ci-après « l'Autorité Contractante »

D'une part

Et

L'entreprise :

BP : _____

TEL : _____

FAX : _____

Représentée par : _____

Ci-après désignée : « LE COCONTRACTANT »

D'autre part,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUI

SOMMAIRE

TITRE I : Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)

TITRE II : Termes de référence

TITRE III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Titre IV : Devis Estimatif (DE)



TITRE I : Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)

Chapitre I : Généralités

Article 1 : Objet du marché

1.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'installation du matériel informatique dans les Services Centraux du MINRESI, suivant les caractéristiques définies dans les spécifications techniques et les quantités définies dans le devis estimatif.

1.2 Consistance des prestations :

N°	Désignation	Quantités
1	Imprimante laser couleur multifonction A3 et A4	01
2	Imprimante laserjet Noir/blanc	02
3	Photocopieur	01
4	Micro ordinateur desktop Core i5	04
5	Laptop Core i7	01
6	Onduleurs 1000 VA	06
7	Scanner de bureau	02
8	Disque dur externe 1 To	02
9	Clé USB 32 Go	20
10	Switch 16 ports	01
11	Routeur 4G	01
12	Rallonge 06 ports	15
13	Câble électrique rouleau de 15m	02
14	Câble réseau rouleau 305m	06
15	Connecteur blindé cat 6 paquet de 06	03
16	Vidéo projecteur	01
17	Ecran de projection	01
18	Kaspersky internet Security 2020 3pc en 1	10

Article 2 : Procédure de passation du marché

Le présent marché est passé en procédure normale par Avis de consultation à la demande de cotation N°004/DC/MINRESI/CIPM/19 du _____ pour la fourniture et l'installation du matériel informatique pour le compte de l'Académie des Sciences.

Article 3 : Définitions et attributions

3.1. Définitions générales

- **L'Autorité Contractante (AC)** est le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Il passe le marché veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation.
- L'autorité en charge du contrôle de l'effectivité de la réalisation des travaux est : Le Ministre en charge des Marchés Publics
- Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, il représente l'administration bénéficiaire des prestations;
- Le **Chef de Service du marché** est le Directeur des Affaires Générales du MINRESI ou son représentant;
Il veille au respect des clauses administrative, technique et financière et des délais contractuels.
- L'**Ingénieur du marché** est le Chef de la Cellule Informatique du MINRESI ou son représentant, ci-après désigné l'Ingénieur ;

Il assure la bonne qualité des prestations. Il ne peut relever le co-contractant d'aucune de ses obligations contractuelles, ni ordonner une quelconque modification aux prestations à fournir.

- Le fournisseur est _____ BP _____, tél. : _____

3.2. Nantissement

Le présent marché peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

Dans ce cas :

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements est : **L'Autorité Contractante**;
- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : **L'Autorité Contractante** ;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est : **la Paierie Générale** ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est : **le Directeur des Affaires Générales du MINRESI.**

Article 4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le Français et/ou l'Anglais.

4.2. Le fournisseur s'engage à observer les lois, règlements, en vigueur en République du Cameroun et ce, aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation du marché.

Si, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature du présent marché venaient à être modifiés après la signature du marché, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 5 : Normes

5.1. Les fournitures livrées en exécution du présent marché seront conformes aux normes fixées dans le CCTP et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun ; Cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

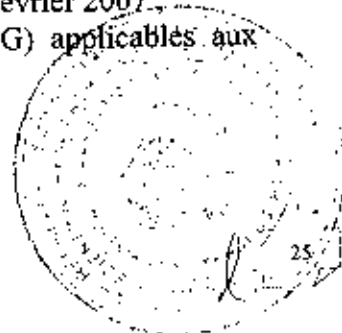
5.2. Le fournisseur étudiera, exécutera et garantira les fournitures et prestations du présent marché en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Les pièces contractuelles constitutives du présent marché sont par ordre de priorité :

- 1/ la lettre de soumission ou l'acte d'engagement ;
- 2/ la soumission du fournisseur et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et au Cahier des Clauses Techniques Particulières ci-dessous visées ;
- 3/ le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- 4/ les Spécifications Techniques (ST) ou le CCTP ;
- 5/ les éléments propres à la détermination du montant du marché, tels que, par ordre de priorité : les bordereaux des prix unitaires ; l'état des prix forfaitaires ; le détail ou le devis estimatif ; la décomposition des prix forfaitaires et/ou le sous - détail des prix unitaires ;
- 6/ le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics de fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033 du 13 février 2007 ;
- 7/ le ou les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicables aux prestations faisant l'objet du marché.

Article 7 : Textes généraux applicables



1. La loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
2. Le décret n° 2018 /366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application;
3. Le décret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 ;
4. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
5. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
8. la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités Publiques pour l'Exercice 2019;
9. Les normes en vigueur ;

Article 8 : Communication

8.1. Toutes communications au titre du présent marché sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :

a. Dans le cas où le fournisseur est le destinataire Madame/Monsieur.....
Passé le délai de 15 jours fixé à l'article 6.1 du CCAG pour faire connaître au maître d'ouvrage et au chef de service son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la mairie de [A préciser] chef-lieu de la Région dont relèvent les Prestations.

b. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage est le destinataire :
Madame/Monsieur le [A préciser] avec copie adressée dans les mêmes délais, à l'Autorité Contractante, au Chef de service, au maître d'œuvre à l'ingénieur, le cas échéant

c. Dans le cas où l'Autorité Contractante est le destinataire :
Madame/Monsieur le : [A préciser] avec copie adressée dans les mêmes délais, au maître d'ouvrage, au chef service, à l'ingénieur, au Maître d'œuvre, au cas échéant

8.2. Le fournisseur adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvrage, avec copie à l'Autorité Contractante, et au Chef de Service.

Article 9 : Ordres de service

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de Service des Marchés, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre (le cas échéant) et à l'Organisme Payeur.

9.2. Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le chef de service et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante.

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

9.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Chef de Service sur proposition du Maître d'œuvre après avis de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur. (à adapter par rapport au type de fourniture).

9.6. S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de transmission par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

Article 10 : Marchés à tranches conditionnelles (CCAG Article 9)

10.1. Ce marché ne comporte pas de tranches conditionnelles.

Article 11 : Matériel et personnel du fournisseur

11.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de service. En cas de modification, le fournisseur le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bon état de marche.

11.2 Le fournisseur utilisera le matériel approprié dans le projet d'exécution pour la bonne exécution des prestations selon les règles de l'art.10.5 Toute modification apportée sera notifiée à l'Autorité Contractante.

11.3. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les prestations constitue un motif de résiliation du marché tel que visé à l'article 34 ci-dessous ou d'application de pénalités [A préciser].

11.4 Le fournisseur utilisera le matériel approprié dans le projet d'exécution pour la bonne exécution des prestations selon les règles de l'art.10.5 Toute modification apportée sera notifiée à l'Autorité Contractante.

Chapitre II : Clauses financières

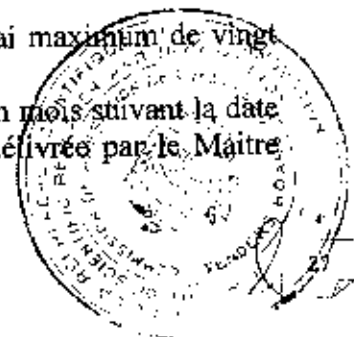
Article 12 : Garanties et cautions (CCAG articles 21 et 40)

12.1. Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé à 5% du montant TTC du marché.

Il est constitué et transmis au Chef de Service du Marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.



12.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du fournisseur.

12.3. Cautionnement d'avance de démarrage Préciser

Le Maître d'ouvrage n'accordera pas de caution d'avance de démarrage.

Article 13 : Montant du marché

Le montant du présent marché, tel qu'il ressort du [détail ou devis estimatif] ci-joint, est de (en chiffres) (en lettres) francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : _____ (____) francs CFA
- Montant de la TVA : _____ (____) francs CFA
- Net à percevoir= HTVA-(TSR et/ou AIR)

Article 14 : Lieu et mode de paiement

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par virement dans le compte n° _____ ouvert au nom du fournisseur à la banque _____

Article 15 : Variation des prix (CCAG Article 17)

15.1. Les prix sont fermes.

Article 16 : Formules de révision ou d'actualisation des prix (CCAG article 18)

Pas de révision des prix.

Article 17 : Formules d'actualisation des prix (CCAG article 18)

Pas d'actualisation des prix.

Article 18 : Avances (CCAG article 21)

L'Autorité Contractante n'accordera pas d'avance de démarrage.

Article 19 : Paiement (CCAG article 19 complété)

Au vu du bordereau de livraison, du procès-verbal de réception et de la facture définitive, le montant du présent marché est payé par virement bancaire au compte n° _____ domicilié à _____ au plus tard quatre vingt dix (90) jours après des documents cités.

Article 20 : Intérêts moratoires (CCAG article 20)

Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24

Septembre 2004 portant code des marchés publics.

Article 21 : Pénalités (CCAG article 34 Complété)

A. Pénalités de retard

21.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit (modifiable):

a. Un deux millième (1/2000è) du montant TTC du marché de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;

b. Un millième (1/1000è) du montant TTC du marché de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

21.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base et de ses avenants éventuels.

B. Pénalités spécifiques [montant à préciser]

21.3. Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités particulières suivantes pour inobservation des dispositions du contrat, notamment:

- Remise tardive du cautionnement définitif ;
- Remise tardive des assurances ;

Article 22 : Régime fiscal et douanier (CCAG article 10)

Conformément au décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des marchés publics. La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment:

- Des impôts et taxes relatifs aux bénéficiaires industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte de l'impôt sur les sociétés ;
 - Des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts ;
 - Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le marché :
- i. Des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (droits de douanes, TVA, taxe informatique);
 - ii. Des droits et taxes communaux ;
 - iii. Des droits et taxes relatifs aux prélèvements des matériaux et d'eau.

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous-détails des prix hors taxes.

Le prix TTC s'entend TVA incluse.

Article 23 : Timbres et enregistrement des marchés (CCAG article 11)

Sept (07) exemplaires originaux du marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

Chapitre III : Exécution des prestations

Article 24 : Brevet (CCAG complété)

Le fournisseur garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

Article 25 : Lieu et délais de livraison (CCAG articles 31 et 33.1)

25.1. Le lieu de livraison est : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Services Centraux).

25.2. Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de : trente (30) jours.

25.3. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 26: Rôles et responsabilités du fournisseur (CCAG complété)



Le fournisseur a pour mission d'assurer les prestations telles que décrits dans les Spécifications techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément au présent marché et aux règles et normes en vigueur.

Article 27 : Transport et assurances (CCAG article 31)

27.1. Emballage pour le transport

Le Fournisseur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le fournisseur doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

27.2. Assurance

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur.

Article 28 : Essais et services connexes (CCAG article 28)

1. l'opération de mise en œuvre ;
2. la documentation technique ;
3. la formation du personnel.

Article 29 : Service après-vente et consommables (CCAG article 14)

Préciser les dispositions particulières du service après-vente notamment :

Le fournisseur aura à maintenir en République du Cameroun pendant une période de ___ ans [à préciser] à compter de la date de réception définitive :

1. Un représentant permanent dûment mandaté ;
2. Des ateliers de réparation ;
3. Un personnel qualifié capable d'assurer toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et ou accessoires qu'il a fournis ;
4. Un stock suffisant de pièces de rechange.

Chapitre IV : De la réception

Article 30 : Documents à fournir avant la réception technique (CCAG article 41 complété)

Le fournisseur devra dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire transmettre au Maître d'Ouvrage les documents suivants:

1. Copie de la facture décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total
2. Notification de la livraison ;

Article 31 : Réception provisoire (CCAG articles 40 et 41)

Avant la réception provisoire, le fournisseur demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'ingénieur, à l'organisme payeur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

30.2. La Commission de réception sera composée des membres suivants à titre indicatif :

1. Le Maître d'Ouvrage ou son représentant – Président ;
2. Le Chef de Service du Marché ou son représentant – Membre ;
3. L'Agent chargé des Opérations de la Comptabilité Matières du cabinet du MINRESI ;
4. Le Chef de Service des Marchés du MINRESI ou son représentant – Membre ;

5. Le représentant du MINMAP
6. Le fournisseur – Membre ;
7. L'Ingénieur du marché– Rapporteur.

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins dix jours avant la date de réception le fournisseur est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister (ou de s'y faire représenter). (Quorum est de 2/3 des membres ; la présence de l'ingénieur du marché ou de son représentant étant obligatoire).

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La Commission examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des prestations s'il y a lieu.

La visite de réception provisoire fera l'objet du procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par tous les membres de la commission.

Le procès-verbal de réception provisoire précise ou fixe la date d'achèvement des travaux.

30.3. Il n'est pas prévu de réception partielle.

30.4. La période de garantie cours dès la réception provisoire.

Article 32 : Documents à fournir après réception provisoire (CCAG article 40 complété)
Les guides de l'usager le cas échéant seront fournis par le fournisseur.

Article 33 : Délai de garantie (CCAG article 40 complété)

32.1. La durée de garantie est de six (06) mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.

32.2. Pendant la période de garantie, le fournisseur est tenu de : le fournisseur est tenue de réparer ou de remplacer tout équipement défectueux du fait d'un défaut de fabrication.

Article 34 : Réception définitive (CCAG article 48)

33.1. La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

33.2. La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

33.3. La réception définitive marque la fin du marché et libère le fournisseur et maître d'ouvrage de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitif par le Maître d'Ouvrage et le fournisseur clôt définitivement le marché.

Chapitre V : Dispositions diverses

Article 35 : Résiliation du marché (CCAG article 57)

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004-275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l'un des cas ci-après :



1. Retard de plus de quarante-cinq (45) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des prestations de plus de trente (30) jours calendaires ;
2. Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des prestations ;
3. Refus de la reprise des prestations non conformes ;
4. Défaillance du fournisseur ;
5. Non-paiement persistant des prestations

Article 36 : Cas de force majeure (CCAG article 56)

En cas de force majeure, le prestataire ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a informé par écrit l'Autorité Contractante de la situation et ce, avant la fin du dixième jour qui a succédé à l'évènement. En tout état de cause, il appartient à l'Autorité Contractante d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

Article 37 : Différends et litiges (CCAG article 61)

Les différends ou litiges nés de l'exécution du présent marché peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente.

Article 38 : Edition et diffusion du présent marché

Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du fournisseur et fournis à l'Autorité Contractante.

Article 39 et dernier : Entrée en vigueur du marché

Le présent marché ne deviendra définitif qu'après sa signature par l'Autorité Contractante. Il entrera en vigueur dès sa notification au fournisseur par cette dernière.

PAGE _____ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE

N° _____/LC/MINRESI/CIPM/ 2019 DU _____

APRES CONSULTATION N°004/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU _____

AVEC LA SOCIETE _____

POUR _____

MONTANT	DE	LA	LETTRE-COMMANDE	(En	chiffres)
_____	_____	_____	FCFA TTC	(En	lettres)
FRANCS TOUTES TAXES COMPRISES)					

DELAI D'EXECUTION : _____

LIEU D'EXECUTION : _____

Yaoundé, le

Lue et acceptée
Le Cocontractant

Signée par l'Autorité Contractante

Yaoundé le,

Pièce V: FORMULAIRES TYPES

V-1 MODELE DE SOUMISSION

Je (nous) soussigné(s)

(Nom, prénom, profession, nationalité et domicile, m'engage (nous engageons), après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de demande de cotation pour l'entretien des locaux des services centraux du MINRESI et avoir apprécié sous ma responsabilité la nature et les difficultés des prestations, à exécuter le contrat moyennant la somme de _____ (en lettres et en chiffres) en montant HTVA et en montant TTC.

Montant HTVA.....

Montant TTC.....

Je m'engage à maintenir le montant de mon offre pendant un délai de à compter de la date limite de remise des offres.

Dans le cas où l'exécution des prestations me serait confiée, je demande que les sommes dues par le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRES) me soient payées par virement à mon compte n° _____ ouvert au nom de _____ auprès de la banque _____

Je m'engage à réaliser toutes les prestations dans un délai de _____ pour le(s) lot(s) à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Je joins à la présente soumission (énumérer les documents qui, conformément à l'article 9 du RPAO, sont joints à la soumission) _____

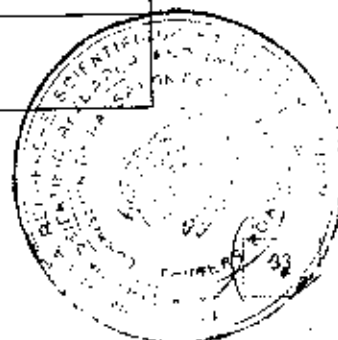
Fait à _____ le _____

Le Prestataire

V-2 CADRE DU BORDEREAU DES PRIX

N°	DESIGNATION	U	Prix unitaire (en lettres)	Prix unitaire (en chiffres)

Nom du soumissionnaire... Signature..... Date.....



V-3 TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

N°	Noms des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Observations
			Oui	Non			
1							
2							
3							

Membres de la Commission de Passation des Marchés :

Nom	Fonction	Signature

V-4 Modèle de caution de soumission

Attendu que [nom du soumissionnaire], ci-dessous désigné «le Soumissionnaire» a soumis son offre en date du [date de dépôt de l'offre] pour la fourniture de [nom et /ou description des fournitures] (ci-dessous désigné: «l'offre»)

Nous [nom de la banque] de [nom du pays], ayant notre siège à [adresse de la banque] (ci-dessous désigné comme «la banque»), sommes tenus à l'égard de [Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué] pour la somme de ___ francs CFA que la banque s'engage à régler intégralement [indiquer le Maître d'Ouvrage], s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires. Signé et authentiqué par ladite Banque le _____ jour de _____ (année).

Les conditions de cette obligation sont les suivantes:

1. Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité stipulée par la Soumission dans son offre;
2. Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par [indiquer le Maître d'Ouvrage] pendant la période de validité,
 - a. Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ou,
 - b. Manque à fournir la garantie bancaire de bonne exécution, comme prévu dans les Instructions aux soumissionnaires.

Nous nous engageons à payer à [indiquer le Maître d'Ouvrage] un montant allant jusqu'au maximum de la somme ci-dessus dès réception de sa demande écrite, sans que [indiquer le Maître d'Ouvrage] soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, [indiquer le Maître d'Ouvrage] notera que le montant qu'il déclare lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux sont remplies et qu'il spécifiera quelle ou quelle(s) conditions(s) a joué ou ont joué.

La présente garantie demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres ; toute demande de [indiquer le Maître d'Ouvrage] tendant à la faire jouer devra parvenir à la Banque dans ce délai.

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES AGREES PAR LE MINISTERE EN
CHARGE DES FINANCES ET HABILITES A DELIVRER DES CAUTIONS
BANCAIRES AU TITRE DE LA PRESENTE CONSULTATION**

N°	BANQUES	Adresses
1	AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK)	BP: 11 834, Ydé
2	BANQUE ATLANTIC CAMEROUN (BACM)	BP: 2 933, Dla
3	BANQUE GABONAISE POUR LE FINCEMENT INTERNATIONAL (BGFI)	BP : 600, Dla
4	BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)	BP : 1 925, Dla
5	CITI BANK CAMEROUN (CITI - C)	BP: 4 571, Dla
6	COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBC)	BP: 4 004, Dla
7	ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK)	BP: 582, Dla
8	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC-BANK)	BP: 6 578, Ydé
9	SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN (SCB-Cameroun)	BP : 300, Dla
10	SOCIETE GENERALE DE BANQUE DU CAMEROUN (SGBC)	BP : 4 042, Dla
11	STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC)	BP: 1 784, Dla
12	UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC)	BP: 15 569, Dla
13	UNITED BANK OF AFFRICA (UBA)	BP: 2 088, Dla
14	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTERPRISES (BC-PME)	BP : 12 962, Ydé
	COMPAGNIES D'ASSURANCES	
15	ACTIVA ASSURANCES	BP : 12 970, Dla
16	CHANAS ASSURANCES	BP : 109, Dla
17	ZENITHE INSURANCE	BP : 1 130, Ydé
18	Assurances et Réassurance Africaine (AREA)	BP : 18 404 Dla
19	PRO ASUR S.A	BP : 6 650 Dla

